



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050538

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/02/2024 21H38 C:020311 I:39050
V/REF : 23311694
V/Appel du Vendredi 23/02/2024 a 21H38

AXIMA Concept

Parc d'Activité Chene
3 ALLEE DES GINKGOS
69673 BRON CEDEX

V/REF.IMM. OSGB

IMMEUBLE : GARE LE FAYET -OSGB
2, IMPASSE DES 2 GARES
GARE LE FAYET ST GERVAIS
74170 ST GERVAIS LES BAINS

Vaulx en Velin, le 16 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RUE DES ECOLES - CONTACT M VANEL - 06 75693458

MOTIF : 2 PORTES AUTOMATIQUES FORCEES PAR UN INDIVIDU DEMANDE DE SECURISATION

Donneur d'ordre : _ Perm anence Axima/Equans

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de fermeture provisoire :

LE 24/02/2024 A 00H01 :
PRESENCE D'UN INDIVIDU QUI A CASSE LES PORTES AUTOMATIQUES POUR ACCEDER
A LA GARE.
LES PORTES DEVANT LA GARE SONT SORTIES DU RAIL.
CELLES DE DERRIERE COTE QUAI SONT TOMBEES.
SECURISATION DE L'ARRIERE AVEC LA GRILLE.
MISE EN PLACE DE RUBALISE.
LA SOCIETE COMEX INTERVIENT CETTE NUIT POUR REPARER LES PORTES DE DEVANT

OBSERVATIONS : DG AB EMAIL en CC le 24/02/24 a 08H37 lionel.montastier@EQUANS.CO

DG AB Email envoyé le 24/02/24 a 08H37 M. R. BOUCHIBA

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
5,00	H.Ouvrier Qualifié le 24/02	1	70,85	354,25
5,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	70,85	354,25
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule Ouv./Fermeture	1	56,66	56,66



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050538

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	947,16
T.V.A. a 20,00%	189,43
TOTAL T.T.C.En EURO	1136,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.